



la Convention
de la Baie-James
et du Nord québécois

Comité d'examen
Review Committee

ᑲ · ∇S · <ΔUd C^a ᑭᑦᑦ
ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ
ᑲᑲᑲ

COMPTE-RENDU

305^e RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

(adopté)

DATE : Le jeudi, 11 avril 2013

ENDROIT : Salle de réunion du Comité consultatif pour
l'Environnement de la Baie-James
383, rue Saint-Jacques, bureau 220

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. Pierre Mercier, président, Québec
Brian Craik, ARC
Daniel Berrouard, Québec
Robert Lemieux, Québec

ABSENT : Philip Awashish, ARC

Secrétaire exécutive: Marie-Michèle Tessier

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La réunion est déclarée ouverte à 9h30 et l'ordre du jour suivant est modifié, puis adopté :

- 1) Début de la rencontre et adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption du compte-rendu de la 304^e réunion
- 3) Correspondance depuis la dernière réunion
- 4) Projet minier de métaux BlackRock
 - a) Audiences publiques, dates potentielles : 3 et 4 juin 2013
 - b) Projet de construction d'une ligne de transport d'énergie à 161 kV par Hydro-Québec – Questions complémentaires
- 5) Projet minier Bachelor
 - a) Commentaire sur le rehaussement des digues
 - b) Plan de restauration du site minier
- 6) Projet minier Éléonore
 - a) Demande de modification à la condition 2.7 du certificat d'autorisation : concentration en cyanures dans les résidus
- 7) Projet minier Whabouchi
 - a) Demande de certificat d'autorisation
- 8) Projet d'alimentation en eau de la communauté de Eastmain
 - a) Demande de certificat d'autorisation
- 9) Projet Eastmain 1A et dérivation Rupert
 - a) Information sur les rapports de suivi
- 10) Prolongement de la route 167 Nord – Les Diamants Stornoway inc.
 - a) Demande de modification au certificat d'autorisation
 - b) Rencontre technique avec Martin Boucher
- 11) Varia
- 12) Date et lieu de la prochaine rencontre

2. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA 304^E RÉUNION

Le compte-rendu de la 304^e réunion est adopté tel quel.

3. CORRESPONDANCE DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION

Les correspondances reçues et envoyées depuis les dernières rencontres sont annexées au présent compte-rendu.

4. PROJET MINIER DE MÉTAUX BLACKROCK **a. Audiences publiques, dates potentielles : 3 et 4 juin 2013**

Une deuxième série de questions complémentaires a été transmise au promoteur et celui-ci a informé le COMEX que les réponses aux questions devraient revenir d'ici la fin avril.

Lors des audiences publiques, le service de traduction simultanée sera disponible à Oujé-Bougoumou. Les gens qui voudront s'exprimer en cri et en anglais pourront le faire.

Les chefs d'Oujé-Bougoumou, de Mistissini, le promoteur, ainsi que la Nation de Mashteuiatsh qui a déposé un mémoire au COMEX, seront notamment informés des dates potentielles pour la tenue de ces consultations publiques. Hydro-Québec sera également informé, étant donné son implication par son projet de ligne à 161 kV devant desservir le projet minier.

b. Projet de construction d'une ligne de transport d'énergie à 161 kV par Hydro-Québec – Questions complémentaires

Le document de questions complémentaires qui sera adressé au promoteur sera complété au regard des derniers commentaires apportés en vue de leur transmission à l'administrateur.

5. PROJET MINIER BACHELOR **a. Commentaire sur le rehaussement des digues**

Un commentaire concernant le démarrage du système de destruction des cyanures sera envoyé au promoteur.

b. Plan de restauration du site minier

Le plan de restauration a été soumis au COMEX pour recommandation. Les analyses se poursuivent sur ce sujet.

6. PROJET MINIER ÉLÉONORE

a. Demande de modification à la condition 2.7 du certificat d'autorisation : concentration en cyanures dans les résidus

Le comité a reçu cette demande de modification du promoteur. Des vérifications techniques doivent être faites pour s'assurer d'adopter la méthode optimale, notamment pour les mesures de concentration en cyanure.

7. PROJET MINIER WHABOUCHI

a. Demande de certificat d'autorisation

Ce projet vise l'exploitation d'un gisement de spodumène situé à proximité de Nemaska sur le territoire de la Baie-James. Selon les renseignements reçus, le gisement sera exploité par une fosse à ciel ouvert. Des travaux d'aménagements préliminaires nécessiteront de déboiser une superficie d'environ 140 hectares. Plusieurs travaux de construction d'infrastructures seront aussi requis pour la préparation des bancs d'emprunt et des accès. Le minerai sera traité sur place pour produire un concentré de Li_2O .

L'étude d'impact a été déposée. L'analyse de ce projet est donc débutée.

8. PROJET D'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNAUTÉ D'EASTMAIN

a. Demande de certificat d'autorisation

Le COMEV avait décidé s'assujettir ce projet à la procédure d'évaluation environnementale et quelques précisions supplémentaires avaient été adressées au promoteur, car l'information déposée pouvait faire office d'étude d'impact. Le COMEX a maintenant reçu l'ensemble des informations pour pouvoir examiner ce projet, en vue d'une recommandation. Les collaborations de l'ARC et de la direction régionale du Ministère seront sollicitées pour ce projet.

9. PROJET DE CENTRALE DE L'EASTMAIN 1A ET DÉRIVATION RUPERT

a. Retour sur les 3 rapports de suivi reçus en mars 2013

- Débits journaliers moyens turbinés à la centrale LG-1 et déversés en aval vers Chisasibi, conformément à l'engagement pris lors de la séance de consultation publique du 13 novembre 2012

Exp. : Céline Belzile, par courriel, 7 mars 2013

Les données fournies sont celles qui avaient été demandées lors de la séance de consultation publique de Chisasibi.

- Bilan des activités régies par la convention sur le mercure (2001) et état de la situation concernant l'évolution des teneurs en mercure dans le poisson pour la SEBJ, conformément à la condition 6.5 du C. A.

Exp. : Mireille Paul, 22 mars 2013

Le but de la condition 6.5 du certificat d'autorisation était de diffuser cette information au sujet des teneurs en mercure à la population.

- Bilan des engagements avec les maîtres de trappage à la fin 2012 pour la SEBJ, conformément à la condition 6.11 du C. A.

Exp. : Mireille Paul, 22 mars 2013

Information pertinente, notamment quant à l'acceptabilité sociale du projet et de ses retombées locales.

10. PROLONGEMENT DE LA ROUTE 167 NORD – LES DIAMANTS STORNOWAY INC.

a. Demande de modification au certificat d'autorisation

b. Rencontre technique avec Martin Boucher

Suivant la demande de modification faite par Stornoway relativement au projet de prolongement de la route 167, il a été convenu d'avoir une rencontre technique avec le promoteur, afin de clarifier certains points qui demeurent toujours à éclaircir après l'analyse du dossier. Un document regroupant les points à discuter avec le promoteur a été préparé et transmis préalablement à ce dernier.

M. Martin Boucher, directeur du développement durable chez Stornoway, ainsi que Mme Jacqueline Roy, représentant le consultant Roche ont rencontré le COMEX. Chacun des points qui soulevés dans le document ont été abordés. Stornoway transmettra par écrit ses réponses aux questions et commentaires à l'Administrateur.

11. VARIA

12. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La date de la prochaine rencontre sera fixée ultérieurement.

COMEX
Suivi de la correspondance du 6 mars 2013 au 5 avril 2013

- *Route 167 Nord par les Diamants Stornoway*
 - Transmission d'une correspondance relativement à une demande de rencontre
Attention : Martin Boucher, 13 mars 2013
 - Mise à jour de l'étude d'impact – Projet de construction d'un chemin minier reliant la route 167 au projet diamantifère Renard (demande de modification au C. A.)
Expéditeur : Mireille Paul, 22 mars 2013
 - Transmission des aspects techniques qui seront abordés lors d'une rencontre entre le COMEX et le promoteur
Attention : Clément d'Astous, 5 avril 2013

- *Route 167 Nord par le Ministère des Transports*
 - Copie de la modification au C. A. pour les travaux dans le lot C (km 143 à 195) : traversées de cours d'eau, accès aux sablières et aires de rebuts
Exp. : Mireille Paul, 18 mars 2013
 - Recommandation pour l'exploitation de carrières (CA-106 et CA-137N) pour le lot B
Attention : Clément d'Astous, 13 mars 2013 – Copie de la modification au certificat d'autorisation, 28 mars 2013

- *Alimentation en eau de la communauté d'Eastmain*
 - Demande de certificat d'autorisation : réponses aux questions du COMEV
Exp. : Isaac Voyageur, 28 mars 2013

- *Projet minier de métaux BlackRock*
 - Transmission de questions complémentaires
Attention. : Clément d'Astous, 13 mars 2013 – Accusé réception de Paul Letendre, 19 mars 2013 – Copie des questions par Mireille Paul, 21 mars 2013

-
- *Mine du lac Bachelor*
 - Transmission de questions complémentaires
Attention : Clément d'Astous, 13 mars 2013 – Accusé réception de Paul Letendre, 19 mars 2013 – Copie des questions par Mireille Paul, 28 mars 2013

 - *Mine Éléonore*
 - Demande de modification à la condition 2.7 du C. A. – Concentration en cyanure dans les résidus
Exp. : Mireille Paul, 11 mars 2013

 - Copie de la lettre de demande de précisions relativement au point de rejet des eaux industrielles
Exp. : Mireille Paul, 20 mars 2013

 - *Mine Langlois*
 - Pour information, copie du *Rapport final pour le suivi environnemental de l'eau de surface, des sédiments et de l'état des populations de poissons*
Exp. : Mireille Paul, 22 mars 2013

 - *Mine Whabouchi*
 - Pour autorisation, dépôt de l'étude d'impact
Exp. : Mireille Paul, 5 avril 2013

 - *Projet hydroélectrique Eastmain 1A et dérivation Rupert*
 - Pour information, copie des débits journaliers moyens turbinés à la centrale LG-1 et déversés en aval vers Chisasibi, conformément à l'engagement pris lors de la séance de consultation publique du 13 novembre 2012
Exp. : Céline Belzile, par courriel, 7 mars 2013

 - Pour information, copie du *Bilan des activités régies par la convention sur le mercure (2001) et état de la situation concernant l'évolution des teneurs en mercure dans le poisson pour la SEBJ*, conformément à la condition 6.5 du C. A.
Exp. : Mireille Paul, 22 mars 2013

 - Pour information, copie du *Bilan des engagements avec les maîtres de trappage à la fin 2012 pour la SEBJ*, conformément à la condition 6.11 du C. A.
Exp. : Mireille Paul, 22 mars 2013